Le Coup d'oeil municipal

Municipalité de Sainte-Marguerite
ENSEMBLE VERS L'AVENIR

Février 2023

STÉPHANE LAGRANGE
Propriétaire
stephlag1@videotron.ca
418-935-3069 Cell: 418-389-7779

DISTRIBUTION STÉPHANE LAGRANGE
Fromage frais du jour - Fromage fin - Beurre - oeuf de caille

fax:418-504-1919
541, rue Robert
Ste-Marguerite
G0S 2X0

BOUCHERIE
Christian Lapointe

Débitage
Viande de congélation
Gibiers

Christian Lapointe, propriétaire
561, rue Robert
Ste-Marguerite (Qc) G0S 2X0
418.935.7066 418.420.2174

Construction
Michel St-Hilaire inc.

Entrepreneur générale
Construction - Rénovation
Résidentielle - Commercial - Agricole

550, rue Robert
Ste-Marguerite, Qc
G0S 2X0
Tél.: (418) 935-0114

Ferme André Begin Inc
Deneigement

André Bégin
418-935-3040
418-389-2555

Olivier Roy
418-331-0817

FRANÇOIS MARCOUX
TRANSPORT D'ANIMAUX

418 935-3102 / 418 386-0332

Transport d'animaux, de ripe, de paille et de foin
203, Route 216
Ste-Marguerite, Dorchester (QC) G0S 2X0

soudure 2B

Conception
Fabrication sur mesure
Réparation en tout genre

Aluminium, Stainless, Acier

Bruno Bégin
Propriétaire
418 935-7126
www.soudure2b.com
soudure2b@gmail.com

135, Route 216
Sainte-Marguerite
G0S 2X0

GIROUX

Conrad Giroux inc.
Entrepreneur en excavation

Pierre-Luc Giroux
268, rue Tourterelle
Ste-Marguerite, Qc G0S 2X0

bur. 418-935-3663
Cell. 418-386-6528
conradgirouxinc@hotmail.com

Agricole, commercial, génie civil
Terre-sable, gravier de tout genre

RBQ : 14724892-84

Fabrications trémex inc.

Peinture cuite (Powder coat)
Présentoirs et mobilier
Supports à vélo
Grelinette - Évelynette
Pièce unique & en série

247, rue de la Meunerie
Sainte-Marguerite (Qc) G0S 2X0
Téléphone: 418-935-7150
info@fabricationstremex.com
www.fabricationstremex.com

GIROUX

Constructions Giroux-Laterreur inc
Entrepreneur général & spécialisé

Charpente de bois et d'acier
Spécialité bâtiments agricoles
Excavation
Coffrage
Fosses à lisier
Gestion de projets

RBQ : 8001-4632-78

Maxim Giroux
Propriétaire

206, rue Industrielle
Ste-Marguerite, Qc G0S 2X0
bur. 418-935-3663
cell. 418-389-2222

constructiongirouxlaterreurinc@hotmail.ca

FERME ROLLAND BISSON ET FILS INC.

Ferme laitière et porcine
Céréales / acéricole
388 rang St-François
Ste-Marguerite QC G0S 2X0

Téléphone : 418 928-2023

Municipalité de Sainte-Marguerite
ENSEMBLE VERS L'AVENIR

268 rue St-Jacques
Sainte-Marguerite QC G0S 2X0
Téléphone : 418 935-7103
Courriel : administration@sainte-marguerite.ca
Site web: www.sainte-marguerite.ca
« Municipalité de Ste-Marguerite »

ADMINISTRATION : 418 935-7103
Directrice générale et greffière: Maryline Blais
Adjointe administrative: Danielle Cloutier
Greffière-trésorière adjointe: Brigitte Brochu
SERVICES MUNICIPAUX : 418 935-7103
Travaux publics : Jérémy Bégin
Directeur incendie : Marc DeBlois
Traitement de l'eau potable : Marc Gagnon
Traitement des eaux usées : Yvon Dumont
Loisirs et communications : Danielle Cloutier
Bibliothèque : Nicole Chabot / 418 935-7089
Inspecteur en bâtiments
Éric Guay : 387-3444 / poste 4104
Écocentre régional de Ste-Marie : 418 389-0594
Éco-centre régional de Frampton : 418 397-5402
COMMISSION DES LOISIRS SAINTE-MARGUERITE:
Chalet, Restaurant/casse-croûte: 418 935-3667

Maire : Claude Perreault

Conseillers :

Stéphane Bégin — Sabrina Turmel
Frédéric Marcoux — Nicolas Lacasse
Pierre-Paul Lacasse — Frédéric Lehouillier

SÉANCES ORDINAIRES 2023/ 19h30

6 mars	**3 avril**
1 mai	**5 juin**
10 juillet	**14 août**
11 septembre	**2 octobre**
6 novembre	**4 décembre**

La date de tombée est le 20 de chaque mois. Il n'y aura pas de rappel.
Aucun article ne sera accepté au-delà de cette date.
Merci de votre collaboration!

Tirage : 590 exemplaires
Publié par la Municipalité de Sainte-Marguerite
268 rue St-Jacques
Sainte-Marguerite QC G0S 2X0
Imprimé par l'imprimerie *Bô-Modèle Inc.*
19 rue du Pont, Scott QC G0S 3G0
Distribué par Postes Canada

Le journal *Le Coup d'œil Municipal* est un bulletin d'information municipal publié 11 fois par année par la Municipalité de Sainte-Marguerite et distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de la municipalité.
Vous pouvez aussi le lire sur notre site internet en visitant : https://sainte-marguerite.ca/

Séance du conseil — Bureau fermé: — Collecte du recyclage — Collecte des ordures

FÉVRIER

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			1		3	4
5		7	8	9	10	11
12	13		15		17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27					

MARS

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			1		3	4
5		7	8	9	10	11
12	13		15		17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27		29		31	

Mot du maire

Bonjour à tous,

Concernant le communiqué émis par la municipalité de Sainte-Marguerite en collaboration avec la Santé publique concernant le léger dépassement de la norme d'arsenic à l'automne 2022, nous réitérons l'invitation à la soirée d'information du 9 février 2023 à la salle du bas du centre communautaire à 19 h 30.

La directrice générale, les élus, l'opérateur de l'usine d'eau potable de même que deux professionnels de la Santé publique, dont un médecin, seront présents afin de répondre à toutes vos interrogations. Les faits vous seront exposés en toute transparence. Vous avez des craintes ou des doutes, cette rencontre vous apportera les éclaircissements qui vous rassureront sur la qualité de l'eau distribuée. Vous êtes tous les bienvenus.

En page couverture, nous pouvons constater avec plaisir l'engouement pour la patinoire municipale ! Avec les différents redoux, il devient de plus en plus difficile d'obtenir une belle qualité de glace. Mais en ce moment, les conditions sont excellentes. À vous d'en profiter! Il en est de même pour le sentier de raquettes accessible par l'usine d'eau potable au 239 rue Industrielle.

Quant aux travaux de rénovation de la salle municipale, ceux-ci vont bon train. Les nouvelles divisions pour les salles de bain, le bar, le vestiaire et la conciergerie sont complétées. Je suis convaincu que la finalité de ces travaux saura plaire à tous!

Merci

Claude Perreault

Coup d'œil au conseil

Voici un résumé des décisions du conseil prises lors des séances du **18 janvier et 6 février 2023**.

La version complète des procès-verbaux est disponible sur **www.sainte-marguerite.ca** après leur adoption.

- Dépôt et approbation des comptes à payer et des salaires. Le paiement des fournisseurs (112 562.74 $) et des salaires (27 687.09 $) pour le mois de janvier a été approuvé.

- Dépôt du rapport annuel portant sur la gestion contractuelle. Tel que requis par l'article 938.1.2 du Code municipal, la directrice générale et greffière-trésorière, madame Maryline Blais, dépose le rapport annuel sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle.

- Traitement de l'eau potable. Il est résolu d'accepter la soumission de l'entreprise Magnor Inc. au coût de 40 000 $ avant taxes afin de procéder à l'ajout d'une unité d'injection de sulfate ferrique ainsi qu'au remplacement du détecteur de permanganate afin de traiter et éliminer l'arsenic se trouvant dans l'eau potable. Que les fonds soient pris à même le programme de la TECQ 2019-2023.

- Projet d'ensemble immobilier. Il est résolu d'accepter le projet déposé par Gestion Sylvain Marcoux Inc. pour la construction d'un ensemble immobilier sur le lot 4 085 104.

- Demande de dérogation mineure. Il est résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de Gestion Sylvain Marcoux Inc. qui consiste à implanter deux (2) entrées de 6,5 m chacune et séparé par une bande engazonnée de 5,03 m pour un projet d'ensemble immobilier résidentiel sur le lot 4 085 104. Ceci afin de rendre l'agencement des stationnements plus sécuritaire.

- Résolution de concordance de courte échéance relativement à un règlement d'emprunt et adjudication de contrat. Il est résolu que la Municipalité accepte l'offre qui lui est fait de la Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce pour son emprunt par billets en date du 13 février 2023 au coût de 1 492 100 $ effectué en vertu des règlements d'emprunts nos 361 et 444-2016.

- Paiement à ELB constructions Inc. Il est résolu de procéder au paiement numéro 1 à l'entrepreneur ELB Constructions Inc. au montant de 20 682.95$ incluant les taxes. Que cette dépense soit attribuée au montage financier établi dans le cadre du projet de rénovation de la salle municipale.

- Dépôt du second projet de règlement nº 507-2022. Il est résolu que le second projet de règlement nº 507-2022 modifiant le règlement de lotissement nº 373 afin encadrer la superficie et la dimension des terrains sur des lots non riverains desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égouts ainsi que la largeur minimale de l'emprise de toute nouvelle rue, soit adopté avec modification. Les personnes en désaccord ont jusqu'au 15 février 2023 pour venir signer le registre.

- Avis de motion et dépôt du projet de règlement 510-2023. Le projet de règlement nº 510-2023 relatif à la démolition d'immeubles est déposé.

- Renouvellement d'habits de combat. Il est résolu qu'à la suite de la réception de deux soumissions, le conseil accepte le renouvellement de trois habits de combat au coût de 7 395 $ avant taxes. L'achat sera effectué chez Arsenal. Cette dépense était prévue au budget 2023.

- Soumission travaux d'arpentage. Il est résolu que des soumissions soient demandées pour procéder à l'arpentage du rang de la Grande-Ligne sur une distance de 362 mètres et des deux côtés du rang. Que l'implantation de piquets d'arpentage soit demandée.

- Semaine de relâche et camps de jour 2023. Il est résolu que madame Lara Breton soit engagée pour la coordination et la supervision du camp de jour durant la semaine de relâche ainsi que pour le camp de jour 2023.

- Ligue de soccer estivale. Il est résolu que la municipalité adhère à la Ligue Soccer Inter-Beauce pour la saison 2023 et les suivantes.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL LUNDI LE 6 MARS 2023

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

FÉVRIER & MARS

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	6 Point de service 9 heures Lien Partage Pétanque Salle du bas 19 heures	7 Vie Active Salle du bas 9 heures 30	8 Cours tissage Salle du bas Pétanque Salle du bas 19 heures	9 Scrabble Salle conseil 13 heures	10 Vie Active Salle du bas 9 heures 30	11 Cours couture Salle du bas 9 heures
12	13	14 Vie Active Salle du bas 9 heures 30 Réunion CFQ Resto Village 19 heures	15 Cours tissage Salle du bas PM de jeux Salle Fadoq 13 heures 30	16 Anim'Action Salle conseil 9 heures 30 Maison de la Famille Scrabble Salle conseil 13 heures	17 Vie Active Salle du bas 9 heures 30 Heure du conte Bibliothèque 18 heures 45	18 Cours couture Salle du bas 9 heures
19	20 Point de service 9 heures Lien Partage	21 Vie Active Salle du bas 9 heures 30	22 Cours tissage Salle du bas PM de jeux Salle Fadoq 13 heures 30	23 Scrabble Salle conseil 13 heures	24 Vie Active Salle du bas 9 heures 30	25 Cours couture Salle du bas 9 heures
26	27	28 Vie Active Salle du bas 9 heures 30 Café rencontre Salle du bas 13 heures	Cours tissage 1 Salle du bas PM de jeux Salle Fadoq 13 heures 30 Club de lecture Bibliothèque 19 heures	2 Anim'Action Salle conseil 9 heures 30 Maison de la Famille Scrabble Salle conseil 13 heures	3 Vie Active Salle du bas 9 heures 30 Bingo 19 heures 30	4 Cours couture Salle du bas 9 heures
5	6	7 Vie Active Salle du bas 9 heures 30	8 Cours tissage Salle du bas PM de jeux Salle Fadoq 13 heures 30	9 Scrabble Salle conseil 13 heures	10 Vie Active Salle du bas 9 heures 30	11

<u>LA SALLE MUNICIPALE FAIT PEAU NEUVE !!! DU DÉBUT JANVIER À LA FIN DE MARS 2023.</u>
<u>VEUILLEZ VOUS INFORMER AUPRÈS DES RESPONSABLES DES ACTIVITÉS POUR VÉRIFIER SI LES RÉNOVATIONS N'EMPÊCHENT PAS LA TENUE DE L'ACTIVITÉ.</u>

Municipalité de Sainte-Marguerite
MRC de La Nouvelle-Beauce
Province de Québec

Avis public

DISPOSITION SUSCEPTIBLE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 507-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 373
Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum
Avis public est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. **Objet du projet de règlement**
   Lors de son assemblée ordinaire tenue le 6 février 2023, le conseil a adopté le second projet de règlement numéro 507-2022 intitulé « règlement 507-2022 modifiant le règlement de lotissement numéro 373 afin de modifier et remplacer certaines dispositions du chapitre 4 dudit règlement ».

   Ce second projet de règlement contient des dispositions visant à :
   - Modifier l'article 4.1.4 dudit règlement afin de réduire l'emprise minimale des rues;
   - Modifier l'article 4.2.2 et 4.2.3 dudit règlement afin de modifier les normes minimales de lotissement dans et en dehors du périmètre urbain;

2. **Demande de participation à un référendum**
   Ce second projet contient une disposition susceptible d'une demande d'approbation de la part des personnes intéressées, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
   - Cette disposition est modifiée en vertu du paragraphe 3° de l'article 115 de la LAU. Elle vise à encadrer la superficie minimale et les dimensions minimales des lots situés à l'intérieur du périmètre urbain et à l'extérieur d'un corridor riverain compte tenu de la présence d'un service d'aqueduc et d'égout.

   Une demande relative à cette disposition pourra provenir :
   - De toutes les zones situées à l'intérieur du périmètre urbain;

   La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter des zones concernées et des personnes habiles à voter de toutes les zones contigües à celles-ci d'où proviendra une demande valide.

3. **Conditions de validité d'une demande**
   Pour être valide, toute demande doit :
   - Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient ;
   - Être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 15 février 2023 à 16 h 00 ;
   - Être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées dans la zone ou le secteur de zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles ;

4. **Personnes intéressées**
   Est une personne intéressée toute personne majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est ni en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter (prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et référendums) et qui remplit l'une des deux conditions suivantes :
   - être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et, depuis au moins six mois, au Québec;
   - être depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1), situé dans les secteurs concernés.

   Les modalités prévues aux articles 525 et suivants de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités s'appliquent aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'un établissement d'entreprise.

5. **Absence de demande**
   Si le second projet de règlement ne fait l'objet d'aucune demande valide, un règlement pourra être adopté et celui-ci n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. **Consultation du projet**
   Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement sur le site web de la municipalité (https://www.sainte-marguerite.ca/)., ainsi qu'au bureau de la soussignée situé au 268, rue Saint-Jacques, Sainte-Marguerite, QC, G0S 2X0, où toute personne peut en prendre connaissance.

Donné à Sainte-Marguerite, le 7 février 2023.

Maryline Blais, Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité de Sainte-Marguerite
MRC de La Nouvelle-Beauce
Province de Québec

8

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT 510-2023

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées par un projet de règlement relatif à la démolition d'immeubles que :

1. Lors d'une séance tenue le 6 février 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement n°510-2023 intitulé « Règlement relatif à la démolition d'immeubles n°510-2023 ».

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 mars 2023 à 19 h 15, au 268, rue Saint-Jacques à Sainte-Marguerite. Cette assemblée a pour but d'expliquer le projet de règlement. Au cours de cette assemblée, la Municipalité expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les dispositions du règlement.

3. Ce projet de règlement a pour but de régir la démolition d'un immeuble patrimonial. Il confie au comité de démolition le pouvoir d'autoriser ou de refuser une demande qui lui est soumise.

   Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau municipal, sis au 268, rue Saint-Jacques, du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h à 16h00.

4. Le projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Sainte-Marguerite (Québec), **ce 7 février 2023**.

Maryline Blais
Directrice générale et greffière-trésorière

POSTES CANADA
CANADA POST

BUREAU POSTE CANADA DE SAINTE-MARGUERITE

POSTE À COMBLER- REMPLACANT TEMPORAIRE
Postes Canada est à la recherche de candidats/es qui seraient intéressé/es à combler un poste de remplaçant/e temporaire d'un facteur rural

POUR INFORMATION COMMUNIQUEZ
AU 418 935-3518 ou 418 935-3657

NOUVEAUTÉ À STE-MARGUERITE !!!

Une boîte de dons de l'**Entraide diabétique du Québec** sera déposée dans le stationnement de l'hôtel de ville au début février. Vous pourrez y déposer des vêtements, des livres, des jouets et une panoplie d'autres articles cités sur le lien suivant https://entraidediabetique.org/articles-acceptes .

Un montant sera remis mensuellement à l'école l'Étincelle en fonction du poids de la cueillette de la boîte de dons. Nous vous encourageons à aller porter vos différents articles qui ne sont plus nécessaires pour vous, mais qui pourraient avoir une deuxième vie.

Les enfants de Ste-Marguerite en bénéficieront directement !

Merci d'utiliser cette boîte de don nouvellement disposée dans notre belle municipalité!

Le Cercle de Fermières Ste-Marguerite
Fier partenaire du journal
Le Coup d'oeil municipal

Tu veux arrêter de fumer? **Le Défi J'arrête, j'y gagne!** t'offre une bonne dose de motivation et du soutien gratuit dans une formule qui a fait ses preuves. En plus, tu cours la chance de gagner des prix, dont 5 000 $ en argent. Inscription jusqu'au 6 février : https://defitabac.ca/inscription

Lundi et Mardi: fermé
Mercredi: 11 h à 13 h 30
Jeudi au Samedi
11 h à 20 h
Dimanche
7 h à 20 h

RESTAURANT DU VILLAGE CASSE-CROÛTE

Achat local #Onla ici! Nouvelle-Beauce

Suivez nous sur Facebook
RESTAURANT DU VILLAGE

418 935-3667

Commission des Loisirs Sainte-Marguerite

Au service de notre communauté

Notre Cercle est soucieux du bien-être de la communauté dans laquelle nous vivons. Lors de notre dernière réunion, nos membres ont voté de faire don à la municipalité de 1,000$. De plus, une commandite au montant de 2,000$ sera offerte à la bibliothèque municipale La Bouquine.

Atelier de tissage pour les jeunes de 8 à 14 ans

Le Cercle de Fermières Sainte-Marguerite offre aux jeunes filles et garçons de 8 à 14 ans une occasion de s'initier au tissage. Les jeunes inscrits pourront tisser un linge de table (torchon de 12 po. par 12 po.) sous la supervision d'une Fermière qui les aidera dans ce projet. Les fils seront fournis gratuitement par le Cercle et en plus, les jeunes de Sainte-Marguerite qui auront terminé leur linge recevront une compensation de 10$. Inscription obligatoire avant le 18 février auprès de Paulette Deblois, au (418) 935-7299, Bienvenue à tous!

Marché de Noël

Après mure réflexion, le Cercle de Fermières a décidé qu'il ne tiendra plus son marché de Noël annuel. Peut-être un autre organisme ou un citoyen ou citoyenne de Sainte-Marguerite voudra prendre cet évènement en charge? Merci à tous ceux et celles qui sont venus encourager nos exposants aux cours des dernières années.

Cafés-rencontres

Les travaux de rénovation de la salle municipale débuteront sous peu. Ceux-ci affecteront l'accès aux salles de toilettes et même à l'eau à certains moments. Pour cette raison, nous nous voyons dans l'obligation d'annuler ou de reporter certains cafés-rencontres prévus pour les mois à venir.

En conséquent, les cafés-rencontres prévus pour les 7 février (Décoration St-Valentin), 21 février (Portrait des aînés) et 7 mars (Yoga sénior) n'auront pas lieu. Cependant, les cafés-rencontres du 28 février (Dépannage tissage) et du 21 mars (Classe tricot) auront lieu. Ces deux derniers sont ouverts à nos membres seulement.

DEVENIR MEMBRE

- C'est joindre un groupe dynamique et pleinement impliqué dans le milieu.
- C'est un partage de richesses et de connaissances sans fin.
- C'est participer à des rencontres et des activités pour elles, par elles.
- C'est prendre du temps pour soi.
- C'est la possibilité de créer et de renforcer des amitiés.

30.00 $/année incluant un abonnement à notre magazine l'Actuelle.
Communiquez avec nous au CommRecr.Fed10.STE-MARGUERITE @cfq.qc.ca
Les rencontres régulières se tiennent le 2e mardi du mois à la salle municipale.

facebook
www.facebook.com/cfqsaintemarguerite

Pour trouver
- Les dates de nos rencontres
- Les détails de nos activités
- Des astuces en cuisine et arts textiles
- Et bien plus encore!

Conseil d'administration local

Hélène Lavigne, présidente
(418) 935-3811
Judith Bonenfant, vice-présidente
(418) 882-3425
Diane Gagné, trésorière
(418) 387-8385
Paulette Deblois, conseillère
(418) 935-7299

Membre du RÉSEAU BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

BIBLIOTHÈQUE
LA BOUQUINE

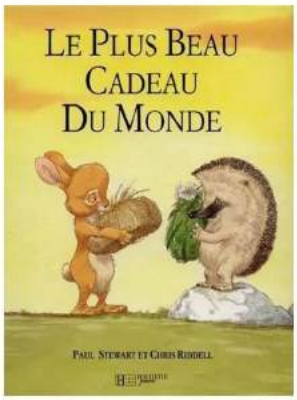

L'HEURE DU CONTE

Le 17 février prochain, à 18 h 45 à la bibliothèque sera raconté par notre animatrice, une histoire d'amitié entre deux amis Lapin et Hérisson qui ne savent pas quand tombe leur anniversaire, mais qui décident que demain serait parfait. Mais quel cadeau pourraient-ils se faire? Réservez pour votre enfant par téléphone au 418-935-7089 ou par message à notre page Facebook. À la suite du conte, parents et enfants seront invités à fabriquer un bricolage sur le thème du conte.

POUR NOUS REJOINDRE :

www.Facebook.comBibliothequeLaBouquineSteMarguerite
Téléphone : 418-935-7089
268, rue Saint-Jacques, Sainte-Marguerite, G0S 2X0
Comité de La Bouquine :
Nicole Chabot, responsable
Claudyne Roberge, adjointe
Adrienne Gagné, trésorière
Émilie Giguère, responsable des bénévoles
Michelle Lavoie, secrétaire, animation.

LE BÉNÉVOLAT À LA BOUQUINE

La lecture est une passion pour vous? Alors, venez partager cette passion avec les bénévoles (tout aussi passionnés que vous) de la bibliothèque La Bouquine.

Prenez rendez-vous avec Émilie, notre responsable des bénévoles qui répondra à vos questions et vous fera part des possibilités qui s'offrent à vous. Bienvenue!

Loisirs de Sainte-Marguerite…

Retour du Camp de la semaine de relâche

Du 6 au 10 mars 2022

Surveillez la page Facebook « Loisirs Sainte-Marguerite » et dans les communications de l'école

À la recherche d'arbitres et de coachs pour le Soccer de Sainte-Marguerite pour nos Tigres. Le soccer est aussi offert aux jeunes de Frampton et de Sainte-Hénédine.
Il reste le U6, U14 et U16 à combler. Si vous voulez vous impliquer faites-moi signe même si c'est pour une catégorie qui n'est plus inscrite. On a toujours besoin

Partagez à vos ados ou vos connaissances et dites-leur de communiquer avec moi (Annie Labbé) mousse_eline@hotmail.com ou par Messenger

COACHS ET ARBITRES RECHERCHÉS

SAINTE-MARGUERITE 2023

Catégories	Années	Jour	Heure	Notes	Entraineurs
U5	2018 et -	Lundi ou me	18h15	Local seulement	COMPLET
U6	2017	Mardi	18h15	4 mini-tournoi - Soccer à 4	Besoin de 2 personnes minimum
U8	2015-2016	Lundi et mer	18h15	Masculin - Soccer à 7	COMPLET
U8F	2015-2016	Mardi et jeu	18h15	Féminin - Soccer à 7	Besoin de 2 personnes minimum
U10	2013-2014	Mardi et jeu	18h15	Masculin - Soccer à 7	COMPLET
U10F	2013-2014	Lundi et mer	18h15	Féminin - Soccer à 7	Besoin de 2 personnes minimum
U12	2011-2012	Lundi et mer	19h30	Masculin - Soccer à 9 ou 11	COMPLET
U12F	2011-2012	Mardi et jeu	19h30	Féminin - Soccer à 7	Besoin de 2 personnes minimum
U14	2009-2010	Mardi et jeu	19h30	Masculin- Soccer à 9 ou 11	Besoin de 2 personnes minimum
U14F	2009-2010	Lundi et mer	19h30	Féminin - Soccer à 9 ou 11	Besoin de 2 personnes minimum
U16	2007-2008	Lundi et mer	20h45	Mixte - Soccer à 9 ou 11	Besoin de 2 personnes minimum

Lien Partage

Nous offrons des services qui permettent le soutien à domicile des personnes en perte d'autonomie, le soutien des personnes proches aidantes et la promotion de saines habitudes de vie.

Point de service à Sainte-Marguerite
au 268, rue St-Jacques

Les lundis 6 et 20 février, 27 mars,
3 et 17 avril 2023

Prenez rendez-vous pour une rencontre de soutien ou d'informations
Contactez Line St-Laurent
au 418 387-3391 poste 4 option 2

Il me fera plaisir de vous rencontrer!

TIRAGE DE JOINTS
Ent. Bruno Doyon Inc.
Tél.: 418 426-2521
Cell.: 418 389-6313
30 ANS D'EXPÉRIENCE
brunodoyon@sympatico.ca
Pose de gypse • Joints •
Glaisage d'anciens plafonds stuco •
RÉSID. COMM.
RBQ: 8108-3859-25

Adhésion dès 50 ans : $25.00 pour 1 an ou $45.00 pour 2 ans
Rabais allant jusqu'à 15% sur Lunettes, Assurances, Journaux, Lobe, Pharmacie, BMR
Et bien d'autres commerces des environs pour fleurs, chaussures, vêtements,
Informez-vous auprès des administrateurs
Cécyle Deblois : 418-935-3619 prés.
fadoq
Club Ste-Marguerite
Québec et Chaudière-Appalaches
Soirée et pratiques de danse, soirée de bingo, salle de jeu

VOTRE CARTE D'AFFAIRES ICI
Appelez nous
418 935-7103
ACHAT LOCAL #Onla ici! NOUVELLE-BEAUCE

LES ENTREPÔTS MAJELA INC.

Service de location de minis entrepôts de 10x20
399, rue Industrielle, Sainte-Marguerite • 418 389-2555

Pour inscrire votre enfant à la maternelle 4ans, maternelle 5 ans ou passe-partout, vous devez appeler à l'école au 418 386-5541, poste 71480 selon l'horaire du secrétariat :

- mardi de 8 h 30 à 15 h 30 - jeudi de 8 h 30 à 15 h 30 - vendredi de 8 h 30 à 11 h 15

Nous prendrons rendez-vous entre le 30 janvier et le 10 février afin que vous remplissez les papiers et que je puisse voir le certificat de naissance original de l'enfant ainsi que la preuve de résidence de Sainte-Marguerite!

Demande d'urgence médicale au 911
De la prise d'appel à l'arrivée des ressources, premiers répondants et ambulanciers

Pendant l'appel au 911 :
Rester calme ;
Répondre clairement à toutes les questions ;
Rester en communication avec le répartiteur jusqu'à ce qu'il vous indique que vous pouvez raccrocher ;
Suivre les directives de premiers soins et toute autre directive donnée par le répartiteur.
La demande d'ambulance et de premiers répondants est transmise rapidement à la répartition, et ce, même si vous êtes toujours en communication avec le répartiteur médical d'urgence.
Les premiers soins doivent être prodigués jusqu'à ce que les premiers secours prennent la relève.
En attendant l'arrivée des services préhospitaliers d'urgence (premiers répondants et ambulancier).
Assurez-vous que l'adresse civique de votre résidence ou du lieu soit bien visible afin d'être repéré facilement.
Si cela vous est possible, déléguez une personne qui ira à la rencontre des secours.
Assurez-vous que vos animaux domestiques n'entravent pas le travail des intervenants. Il est recommandé de les attacher ou les confiner dans une pièce fermée.
Préparez les documents suivants avant l'arrivée des intervenants, tels que : carte d'assurance maladie, carte d'hôpital, ainsi que les médicaments que la personne pourrait avoir à prendre.
Restez avec la personne et surveillez tout changement.

RAPPELER LE 9-1-1 SI L'ÉTAT S'AGGRAVE

ALARME INCENDIE EN FONCTION

AU QUÉBEC neuf alarmes incendie sur dix sont non fondées.
Entre 7 h et 20 h, lorsque les occupants sont à leur domicile, ils devraient donc être en mesure de réagir rapidement pour éviter que les pompiers se déplacent en urgence à cette adresse pour un appel incendie.

Quand le service incendie reçoit de la centrale 9-1-1 un appel mentionnant : alarme incendie à une adresse civique, cela veut dire pour nous, un appel incendie, car c'est seulement à notre arrivée et suite à une première analyse de la situation que nous pouvons confirmer un incendie ou une alarme non fondée.

COMMENT DIMINUER LES ALARMES NON FONDÉES

Votre système d'alerte qui est relié à une centrale de surveillance est important, savez-vous que la majorité des systèmes d'alarme incendie disposent d'une fonction de délai de 60 à 90 secondes avant la transmission du signal d'alarme à un centre de surveillance. Avant d'annuler l'alarme, il est important de vérifier pour quelle raison elle s'est déclenchée.

Considérez toute alarme comme fondée jusqu'à preuve du contraire.

Si vous êtes certain que l'alarme est non fondée suite à votre vérification, vous disposez de 60 à 90 secondes selon votre système pour composer votre code d'accès afin d'annuler l'alarme et éviter sa transmission au centre de télésurveillance de votre fournisseur de service.

Dans l'optique d'éviter la transmission d'alarmes non fondées, il est recommandé de faire installer les détecteurs de fumée du système d'alarme loin des sources de fumée ou de vapeur d'eau.

Les alarmes incendie non fondées coutent cher aux municipalités et aux contribuables, et sont passibles d'amendes dans certaines municipalités, telles que notre municipalité, où un règlement sur les alarmes non fondées est en vigueur. Vous pouvez le consulter en tout temps au bureau municipal.

SÉCURITÉ À LA FERME

CONSEILS DE SÉCURITÉ

- Installer des avertisseurs de fumée à l'intérieur dans les principaux bâtiments.
- Installer les extincteurs qui conviennent dans les zones clés.
- Établir un plan d'évacuation pour la famille et les employés et faire des exercices. Déterminer un lieu de rencontre.
- S'assurer que les bâtiments sont suffisamment espacés (ex.: nouvelle construction).
- S'il y aune réserve d'eau (ex. : lac) ou borne sèche, dégager l'accès en toute saison. La réserve d'eau doit être suffisante.
- Faire en sorte que l'équipement de protection contre l'incendie (ex. : extincteur) soit accessible.
- Placer le numéro d'urgence 911 près de chaque téléphone.
- S'assurer que le câblage est vérifié et répond aux normes.
- S'assurer que tout l'appareillage électrique est approuvé par un organisme compétent.
- Remplacer le câblage usé et n'utiliser que des coupe-circuits recommandés.
- Retirer le câblage et l'éclairage des zones humides.
- Installer des affiches « Défense de fumer » dans tout bâtiment.
- Vérifier les extincteurs régulièrement et les maintenir en bon état de fonctionnement.
- Attention aux espaces clos (ex.: fosse, silos). Ventiler avant d'y entrer et suivre les mesures de sécurité exigées. Ne jamais pénétrer seul dans ces espaces clos.

MACHINERIE / ÉQUIPEMENT

Propreté, sécurité, vérification

- Avant d'installer l'équipement de chauffage, vérifier s'il est conforme aux normes en vigueur et se renseigner sur les exigences en matière d'assurance.
- Voir à ce que la pompe à carburant ou réservoir possède son propre circuit électrique et qu'il soit installé assez loin des bâtiments comme spécifié à votre permis pour ne pas augmenter le risque de propagation lors d'un incendie.
- Ravitailler en carburant les tracteurs de ferme et autres véhicules à l'extérieur et s'assurer que le moteur est arrêté ou refroidi.
- Avant d'installer des réservoirs de propane avec leurs équipements, assurez-vous que les normes sont respectées.
- S'assurer que les séchoirs à récolte sont équipés de mécanismes de sécurité pour l'utilisation du propane.

HABITUDES SÉCURITAIRES

- Vérifier les règlements de la municipalité avant de brûler quoi que ce soit.
- Ne pas utiliser de fumigeant près d'une flamme nue ou d'un équipement électrique.
- Dégeler la tuyauterie avec un chalumeau ou autres flammes nues est à déconseiller, car cela augmente les risques de causer un incendie.

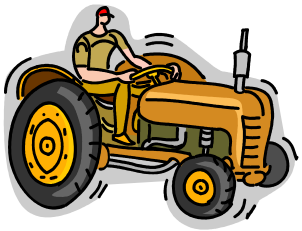

- Enlever tout déchet accumulé à l'intérieur ou à l'extérieur aux endroits non prévus car ils peuvent propager un début d'incendie.

ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE

L'inflammation spontanée des récoltes peut causer un incendie.

Avant l'entreposage

- Ventiler adéquatement
- S'assurer que les récoltes (foin, trèfle, etc.) sont bien séchées et convenablement traitées.
- S'assurer que les grains humides ne dépassent pas le seuil d'humidité sécuritaire.
- Faire une inspection régulière pour détecter les risques d'échauffement ex. : tas de fumier à l'intérieur d'un bâtiment, chiffons enduits d'huile ou peinture.
- Faire une inspection quotidienne pour déceler les vapeurs, les odeurs irritantes, les zones humides et les dégagements de fumée présents dans le foin entassé depuis quelques semaines.

le Berceau

420, rue Principale, suite 102, Vallée-Jonction

Un lieu accueillant qui permet de...

- Rencontrer d'autres jeunes mamans
- Partager ses expériences
- Être soutenue dans son rôle de maman
- Avoir de nouveaux outils, trucs et informations
- Développer sa confiance en ses capacités
- Avoir un moment de répit

Nos services

- Écoute et soutien
- Rencontres thématique, ateliers de créativité et activités sociales (avec halte-garderie et transport)
- Coup de pouce matériel
- Trousse de départ
- Moulage de bedaine
- Portathèque (location de porte-bébé)
- Répit-bouffe-naissance
- Halte-répit
- P'tit Plus du soir

Le Berceau
est un organisme qui s'adresse à toutes les jeunes mamans de 25 ans et moins de la Nouvelle-Beauce

Berceau Vallée-Jonction

418 387-7974

http://
www.leberceau.ca

Les billets de la Maison fondation Maurice-Tanguay sont disponibles directement au bureau municipal.

Au coût de 20 $, vous avez 3 chances de gagner et vous recevez plusieurs bons rabais de Normandin, Latulippe et Ameublement Tanguay

INCENDIE EN HIVER
GAGNEZ DU TEMPS AVEC DES SORTIES DÉGAGÉES

MRC de La Nouvelle-Beauce
INCENDIE

Trois minutes.

Voilà la durée moyenne dont vous disposez pour évacuer un bâtiment lors d'un incendie. Imaginez le temps que vous perdriez si la seule sortie accessible était une fenêtre couverte par la neige...

Pour éviter cette situation dangereuse, prenez l'habitude de déneiger les portes, les fenêtres du sous-sol, les escaliers, les balcons et les terrasses de votre résidence.

N'oubliez pas de faire la même chose à l'intérieur en rangeant les bottes et objets qui encombrent les portes. Vous devez pouvoir sortir rapidement, et ce, en tout temps.

RÉSEAU VIACTIVE EN NOUVELLE-BEAUCE – LE PLAISIR DE BOUGER EN GROUPE !

- Activités physiques pour les 50 ans et +
- Programme conçu par des spécialistes en activité physique
- Gratuit à Sainte-Marguerite
- Animé par des bénévoles formés
- Belle programmation d'activités en plein air également proposée
- Pour plus d'informations : Diane Lévesque 418 935-0075

VIACTIVE
PROGRAMME D'ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR LES 50 ANS ET +

Pour garder la forme, misez sur le plaisir de bouger.

Lien Partage
418 387-3391
www.lienpartage.org

Joignez- vous à un groupe près de chez vous!

Nourrir l'ambition

Épargne-études

Épargner tôt pour votre enfant, c'est lui offrir des études à la hauteur de ses rêves.

desjardins.com/reee

Desjardins
Caisse de La Nouvelle-Beauce

IMPÔT

Le Club Lions de Ste-Marie offre de produire, **GRATUITEMENT**, votre déclaration d'impôt.

CRITÈRES:

Ce service est admissible aux personnes dont les revenus sont inférieurs à:

- 35 000$ pour une personne seule
- 45 000$ pour un couple + 2 500$ pour chaque enfant à charge
- 45 000$ pour un adulte avec un enfant + 2 500$ par personne à charge
- revenus d'intérêt inférieur à 1 000$

OÙ:

Salle communautaire (Sacristie) à l'arrière de l'église de Ste-Marie

QUAND:

Les vendredis 10 et 17 mars 10:00 à 11:00 h, de 13:00 à 14:00 h,

Apportez tous vos documents.

Maçonnerie de Beauce inc.
RBQ : 8360-9172-01
Jean Rancourt & Nico Labbé
Entrepreneur briqueteur
Tél. : (418) 935-7101 Fax. : (418) 935-7130
infomb@globetrotter.net
229 Rue Industrielle, Sainte-Marguerite, Qc. G0S 2X0

Miraco
DÉPANNEUR
ANDRÉ DROUIN
481 route 275
Sainte-Marguerite QC G0S 2X0
TEL. : 418 935-3535
FAX : 418 935-3318
VENTE DE LOTERIE
BIÈRE FROIDE

FORTIER
NOTAIRES
Lévis 204-689, route du Président-Kennedy
Vallée-Jonction 102-268, rue d'Assise
Tél. : 418 833-4087 • Téléc. : 418 833-9177
www.fortiernotaires.com

Peinture Dumont
PLANCHER D'ÉPOXY
BÉTON POLI
418 389-5751

AGRI-LIM 50
Agri-Lim inc.
Chantale Trachy
T. 418 935-7149
ctrachy@agri-lim.com
161, Route 216, Ste -Marguerite, Beauce (Québec) G0S 2X0
C. 418 389-4968 | Téléc./Fax:. 418 935-7229

Esthétique Beauté
Déesse
418. 209. 8381
245 rue du Merle, Sainte-Marguerite G0S 2X0

FRANÇOIS CARBONNEAU
Transport d'animaux
Sainte-Marguerite · 418 935-3020

NOUVEAU PROJET RÉSIDENTIEL
RUE BELLEVUE, STE-MARGUERITE
Lys RÉALISATIONS INC.
418 389.8768
418 389.2929
lys.realisations@hotmail.com
APCHQ GARANTIE
Le Margarita

Ferblanterie Roger Drouin inc.
Chauffage - Ventilation - Moulure
216, RUE INDUSTRIEL, STE-MARGUERITE, (QUEBEC), G0S2X0
TÉL.: (418)-935-7027 FAX .: (418) 935-7473

Cliche et Roy construction inc
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Construction et rénovation
résidentiel-commercial
William Cliche | 418 389-9328
Olivier Roy | 418 331-0817
RBQ: 5732-2646-01

Soins podologiques
Soins à domicile et résidence pour personne ainées
Nadia Rodrigue
Infirmière clinicienne
418-520-7788
Secteur Lévis- Bellechasse et la Beauce

Immeubles 7 S.K.Y. inc.
Condos Signature
JEAN-PHILIPPE LESSARD 418.389.2929
MAURICE GILBERT 418.209.7215
SYLVIE GILBERT 418.389.8768
seven.sky7@hotmail.com

DÉNEIGEMENT
BOISSONNEAULT
Demandez votre soumission
résidentiel / commercial
418 389 7658

TRANSPORT ANDRÉ DROUIN INC.
Transport scolaire
481 route 275
Ste-Marguerite QC G0S 2X0
Téléphone : 418 935-3535
418 802-4602

MANUFACTURER
PERMAFIL
MANUFACTURIER
permafil@permafil.com
permafil.com
225, rue Industrielle, Sainte-Marguerite
(Qc) Canada G0S 2X0
T 418 935 3939
T 1 800 463 1434
F 418 935 3622

DAVID ST-HILAIRE
PROPRIÉTAIRE
226, RUE INDUSTRIELLE,
STE-MARGUERITE
G0S 2X0
418-935-1155
INFO@LESVIANDESSTHILAIRE.COM
LES VIANDES
ST-HILAIRE
DEPUIS 1939
CHARCUTERIE - FUMOIR

Maison Funéraire Nouvelle Vie inc.
Benoît Paré et Louis-David Paré, propriétaires
775, avenue du Palais
Saint-Joseph-de-Beauce
Québec G0S 2V0
Téléphone: 418-397-4000
Télécopieur: 418-397-5255
1130, Notre-Dame Nord
Sainte-Marie, Beauce
Québec G6E 2L5
Téléphone: 418-387-4400
Télécopieur: 418-387-3511
nouvellevie.ca info@nouvellevie.ca 1-866-610-5255

Scierie Pomerleau
Martin Pomerleau prop.
192, route 216
Ste-Marguerite, Québec G0S 2X0
tél: 418-935-3941
cell: 418-209-1412
danycomeau1981@hotmail.com

Marché Richelieu
Complice de votre quotidien
Les délices du Marché
MARCHÉ L. FOURNIER
Marché L. Fournier Ste-Hénédine
74, rue Principale, Sainte-Hénédine 418 935-3691
Marché L. Fournier marchef.fournier@hotmail.ca

bmodèle inc. imprimerie
Impression offset • Reliure
Centre de photocopies
Service d'infographie
418 387-2988
info@bomodele.com
319, rue du Pont
Scott, QC G0S3G0

Maison funéraire
Edgar Mercier & Fils
www.edgarmercier.com
418 387-2000

CONSTRUCTION A.D.H. INC.
ALEXANDRE HÉBERT
DOMINIC HÉBERT
T : 418 387-6814
C : 418 934-3993
constructionadh@hotmail.com
6, rue du Ruisseau, Scott G0S 3G0
RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | AGRICOLE | RÉNOVATION

Autos & soudures Ste-Marguerite
Mécanique générale
CLÉMENT BISSON
240 rue de la Meunerie
Sainte-Marguerite QC G0S 2X0
418 935-3727

Créateur de bonheur
OUVERT À L'ANNÉE
CENTRE JARDIN
FLEURISTE (FUNÉRAIRE)
1052, boul. Vachon Sud, Sainte-Marie G6E 2S5
Tél.: 418 386-2380 • Fax: 418 386-1833
info@jardins-passion.ca • JARDINS-PASSION.CA
Facebook
Entretien et aménagement paysager
Taille d'arbres, haie de cèdres • Tonte de pelouse
418 386.2380

ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC
Luc Provençal
Député de Beauce-Nord
Bureau de circonscription
452, boulevard Vachon Nord,
Sainte-Marie (Québec) G6E 1M1
Tél.: 418 387-2044 ou
1 800 463-2544
Courriel : Luc.Provencal.BENO@assnat.qc.ca
Facebook : @LucProvencalCAQ

MARIE LEBLOND
Courtier immobilier
418 389 7311
marieleblond@axion.ca
Proprio Direct

ELHO
Zetor
Branson TRACTORS
DEUTZ FAHR
DORCHESTER ÉQUIPEMENTS INC.
VENTE & RÉPARATION
605, rue Robert
Sainte-Marguerite, QC
G0S 2X0
Tel.: 418 935-3336
Fax: 418 935-3616
info@dorchesterequipement.com

Les Ateliers
PRÉSIKO INC.
www.presiko.com
230 industrielle, Ste-Marguerite
- Fabrication de Moules
- Usinage Industriel et Agricole
- Soudure
418 935-3555

CG AIR
SYSTÈMES INC.
Fier employeur local !
Envoyez nous votre CV
à RH@CGAIR.COM
207 rue industrielle, Sainte-Marguerite, QC, Canada G0S 2X0
Tel.: 418.935.7075 | www.cgair.com

EUGÈNE NADEAU & FILS INC
204 ROUTE 216
STE-MARGUERITE, QC. G0S 2X0
TÉL: (418) 935-3434
(418) 935-3940
FAX: (418) 935-3671

CONCOURS

Cotiser à son REER/CELI, c'est gagnant

8 prix de 2 500 $ à gagner

Pour réaliser vos projets, cotisez à un REER ou à un CELI d'ici le 1er mars 2023 inclusivement. Vous courez la chance de gagner l'un des 8 prix de 2 500 $*.

Tous les détails à desjardins.com/concours-reer-celi

Desjardins

* Aucun achat ni contrepartie requis. Concours ouvert du 1er janvier 2023 au 1er mars 2023 inclusivement aux membres d'une caisse Desjardins du Québec ou de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union inc. Valeur totale des prix : 20 000 $. Huit tirages auront lieu aux dates suivantes : les 12, 19 et 26 janvier; les 2, 9, 16 et 23 février; et le 9 mars 2023. Certaines conditions s'appliquent. Détails et règlement disponibles au desjardins.com/concours-reer-celi.